



## Changement Climatique et Forêts dans le Bassin du Congo : Synergies entre l'Adaptation et l'Atténuation (COBAM)

### L'Atelier sur les MRV-REDD+ et des Paysages de La Biodiversité dans le Bassin du Congo

6-8 Novembre 2012, Somatel Hôtel, Douala-Cameroun

#### Contexte et justification

Le Bassin du Congo est connu pour son importance en termes de biodiversité. Afin de gérer cette biodiversité, la notion de paysage de haute conservation a été définie en Afrique centrale. 12 de ces paysages ont été mis en place et font l'objet d'un suivi constant de leur biodiversité, avec des informations régulièrement écrit dans l'État des Forêts du Bassin du Congo (voir l'Etat des Forêts 2006 et 2008). Ceci constitue un effort important dans l'application de la CDB. Cependant les forêts sont de plus en plus considérées pour l'importance des stocks de carbone qu'elles contiennent. La MRV est un aspect essentiel des activités d'atténuation. La REDD+ est considérée comme une priorité dans la région et apparait comme la principale opportunité pour la région de contribuer à la CCNUCC. Pour que la REDD soit efficace dans la région, il impliquera plusieurs intervenants. Chacune de ces parties prenantes a besoin de chercher le lien avec l'activité qui peut s'appliquer dans le processus REDD et voir comment le secteur / activités ne contribuent pas à l'émission de stock de carbone. Le lien entre la biodiversité est l'une de telle liaison dans laquelle les efforts peuvent être faits pour atteindre plusieurs objectifs avec les mêmes activités, ou pour éviter que chacun de la réalisation se faire au détriment de l'autre.

Dans le cas du Bassin du Congo, les efforts doivent être regardés de chaque angle: l'angle de la conservation de la biodiversité et l'autre sur le changement climatique. Du point de vue de la CDB, plusieurs cibles dans la Déclaration d'Aichi fournir des orientations utiles qui peuvent être utiles pour le stock de carbone dans le paysage forestier. Pour 2020, l'objectif est le suivant: la déforestation moitié et, si possible, atteindre le niveau zéro de la déforestation (Cible 5) ; gérer les terres forestières de manière durable (Cible 7) ; de conserver un minimum de 17% des zones terrestres et des eaux souterraines (Cible 11) et restaurer au moins 15% des écosystèmes dégradés (Cible 15). Du point de vue de la CCNUCC, la décision de Cancun tente de protéger l'habitat forestier. Dans l'appendice 1 de la Convention, il est clairement mentionné aux paragraphes 2 (a) et 2 (e) que les actions de la REDD + sont complémentaires ou sont compatibles avec le programme forestier national et sont également pertinentes à la convention internationale et à la conservation des forêts naturelles et diversité biologique. Ces sauvegardes sont importantes pour la conservation de la biodiversité. Outre que les deux conventions, il est à craindre que la REDD + pourraient être applicables au détriment de la conservation de la biodiversité ou peut être une opportunité. A Nairobi, (20-23 Septembre 2010), lors de l'atelier d'experts, une partie des risques qui pouvaient être associés aux activités de REDD a été clairement mentionné comme la pression sur la biodiversité et sur les peuples autochtones. Les risques mentionnés comme étant associés à la biodiversité inclus: La conversion des forêts naturelles en plantations et l'utilisation des autres terres ayant une biodiversité de faible valeur et une résilience

faible ; l'introduction de plus en plus de cultures destinées aux biocarburants; le déplacement de la déforestation et la dégradation des forêts dans les zones de faible valeur de carbone et haute valeur de biodiversité; une pression accrue sur les écosystèmes non forestiers ayant une biodiversité de valeur élevée; le boisement dans les zones riches en biodiversité. D'autre part les risques associés avec les communautés autochtones et locales sont les suivants: La perte des territoires traditionnels et la restriction des droits sur les ressources foncières et naturelles ; manque de moyens tangibles de survie pour les peuples autochtones et les communautés locales et l'absence de partage équitable des avantages; l'exclusion de la conception et la mise en œuvre des politiques et mesures et la Perte des connaissances écologiques traditionnelles.

La récente décision de Durban (COP 17) qui a permis la possibilité d'avoir des initiatives sub-nationales et nationales de la REDD+ a créé une opportunité de développer les activités d'atténuation sur les paysages de la biodiversité qui peuvent être associés avec le niveau national. L'un des aspects importants sera la façon de développer ces activités. Comprendre la REDD+ et de figurer comment il pourrait être développé, est un enjeu crucial à l'avenir REDD+ dans le contexte tel que celui du Bassin du Congo.

Le renforcement des capacités des parties prenantes impliquées dans les 2 conventions principales peuvent aider à atteindre ce qui est prévu pour la biodiversité et le changement climatique. Dans le cas du Bassin du Congo, il peut également permettre d'explorer comment prendre en compte l'adaptation au changement climatique dans les initiatives d'atténuation. L'atelier peut également permettre aux parties prenantes de comprendre comment la convention du changement climatique peut être traduite dans leur contexte. Le plus important c'est le fait que cela peut être l'occasion d'explorer la possibilité d'inclure certains éléments de la REDD-MRV dans les systèmes de notification qui existent déjà dans le paysage. L'atelier organisé par COBAM sera donc une bonne occasion de renforcer les capacités des gestionnaires des paysages de la biodiversité sur les MRV, en mettant l'accent sur les stocks de carbone. Les objectifs spécifiques seront donc les suivants:

- (i) Partager l'objectif principal de la REDD + avec les gestionnaires
- (ii) Présenter les liens entre la biodiversité et la gestion des stocks de carbone
- (iii) Présenter la liaison entre l'atténuation et l'adaptation au changement climatique
- (iv) Présenter la demande MRV (accent sera mis sur le stock de carbone)
- (v) Réflexion sur la possibilité d'intégrer le monitoring des stocks de carbone dans les mécanismes des paysages de la biodiversité.

**Participants:** Gestionnaires des Paysages Carpe, point focal national pour la biodiversité et le changement climatique et d'autre intervenant intéressé par le sujet.

**Co-organisation:** GCS-REDD + et COBAM

**Période:** 6-8 Novembre 2012

## Programme

### Jour 1: 06 Novembre 2012

8h - 10h	<b>Session 1: Enregistrement et Discours de Bienvenue</b>
10h-10h30	Pause café
10h30-12h30	<b>Session 2: Le Changement Climatique et la REDD+</b> -Le Changement Climatique, la CCNUCC, la REDD + (Denis Sonwa, CIFOR) -Les activités de la REDD+ dans COBAM: la spécificité (Anne Marie Tiani, CIFOR)  -MRV et Objectif de l'atelier (Denis Sonwa, CIFOR)
12h30 - 14h 00	Déjeuner
14h00 - 15h45	<b>Session 3: Quelques exemples d'activités visant à réduire la déforestation et la dégradation (Chaque projet présente: (a) le contexte, (b) le scenario de référence et (c) les scénarios du projet REDD+)</b>  - REDD+ dans le cadre de la foresterie communautaire: l'exemple de CED au Cameroun (Samuel Nnah, CED) - REDD+ dans le cadre de concessions d'exploitation forestière en RDC (FORAFAMA)
15h45-16h45	Pause café
16h45-17h30	<b>Session 4: L'évaluation des stocks de carbone</b> -L'évaluation des stocks de carbone : outils et organisation de l'évaluation des stocks de carbone (Denis Sonwa, CIFOR Cameroun) - L'évaluation des stocks de carbone sur le terrain (stockage de surface) (Louis Zapfack, Université de Yaoundé 1) -Système d'information géographique (SIG) et l'évaluation des stocks de carbone (objectif, faisabilité et contraintes) (Roger Ngouffo, CEW et l'Université de Yaoundé 1)

### Journée 2: 07 Novembre 2012

8h - 10h	Résumé du Premier Jour  <b>Session 4: L'évaluation des stocks de carbone (Suite)</b>  - L'évaluation des stocks de carbone sur le terrain (stockage du sol et sous-sol) (Dr Njomgang Rosalie, IRAD, ASB)  -Rôle des communautés dans l'évaluation des stocks de carbone (Samuel Nnah, CED-Cameroun)  <b>Session 5: Sauvegardes environnementales et gouvernance</b>  Les sauvegardes environnementales (présentation et leur importance dans le contexte du Bassin du Congo) (Denis Sonwa & Chouaibou Nchoutpouen, COMIFAC) Les sauvegardes de gouvernance (présentation et leur importance dans le contexte du bassin du Congo) (Samuel Nnah Dobe, CED)
10h-10h30	Pause café

10h30-12h30	<p><b>Session 6: Niveaux de référence et du projet</b></p> <p>-Niveaux de référence et niveau de projet: Construction et défis (Freddy Mbianda, CED)</p> <p>-Les présentations de niveaux de référence et des projets de la première journée (Freddy Mbianda/Nnah Samuel &amp; Denis Sonwa)</p>
12h30 - 14h 00	Déjeuner
14h00 - 16h00	<p><b>Session 7: Notification et la Vérification</b></p> <p>MRV-organisation (pourquoi ? comment? Qui? Quand? échelle?) (Freddy Mbianda, CED)</p> <p><b>Session 8: Groupe de travail (MRV et le système de monitoring et notification</b></p> <p>Le travail de groupe par paysage (chaque participant travaille sur un MRV potentiel lié à la déforestation dans le paysage qu'il maîtrise le plus)</p> <p>-Quelles sont les similitudes entre ce qui est attendu de la REDD+ et le système de notification (<i>reporting system</i>) dans le paysage</p>
15h45-16h15	Pause café
16h15-17h30	Restitution

### Jour 3: 08 Novembre 2012

8h - 10h	<p>Résumé de la 2<sup>ème</sup> journée</p> <p><b>Session 9: REDD + et autres activités</b></p> <p>-REDD et l'adaptation (Charlotte Pavageau)</p> <p>-La nécessité de coordonner la REDD au niveau du paysage (Open discussion, Denis Sonwa, CIFOR)</p>
10h-10h30	Pause café
10h30-11h30	Les réflexions sur les prochaines étapes (Denis Sonwa, CIFOR)
11h30-12h30	Cérémonie de clôture